

# INFORMATIONS PRIMORDIALES 2021

Dans le contexte de la crise sanitaire 2020, nous avons souhaité vous faire parvenir ces informations par courrier postal, annexées avec le bulletin d'adhésion 2021 nominatif. Chacun d'entre vous en prendra connaissance.

## AG2020

Celle-ci n'ayant pu se dérouler dans le contexte sanitaire, il apparaît dans un souci de transparence et de clarté, de mettre à votre disposition des informations qui sont présentées habituellement aux adhérents présents lors d'une AG. Ces informations étant relatives à l'année précédente, c'est-à-dire 2019.

- a) Le bilan moral du Président. Vous retrouverez dans la lettre de fin 2019 tout ce qui aurait pu être dit d'une manière plus résumée.
- b) Bilan financier du trésorier. Les 2 enquêteurs aux comptes M. GARONNE Philippe et M. COULANGE Didier ont conclu leur rapport par : « les *contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée* ». Ce rapport complet des 2 enquêteurs peut vous être communiqué en en faisant la demande soit au Trésorier, soit au Président. De plus si vous souhaitez consulter les comptes de 2019 les documents comptables sont à votre disposition après demande au trésorier. Ces documents ne doivent jamais être divulgués à des personnes extérieures au syndicat.

### BILAN FINANCIER AU 31/12/2019 (En lieu et place de l'AG 2020 annulée)

BILAN SIMPLIFIE	2017	2018	2019
Avoirs bancaires	30 124 €	27 132 €	36 202 €
Avoirs marchandises	74 581 €	77 768 €	67 514 €
Total avoires	104 705 €	104 900 €	103 716 €
Résultats	349	195	-1 184 €
Immobilisations	14 475 €	15 414 €	15 111 €

Il est proposé que le résultat de -1184 € (Dont la cause est probablement liée à une imprécision de l'inventaire des marchandises) soit affecté en « report à nouveau ».

- c) Concernant 2019, si vous souhaitez poser une question, demander un éclaircissement sur un sujet qui vous est propre, vous le ferez sur papier libre que vous annexerez à votre bulletin d'adhésion 2021. Nous nous engageons à vous répondre. Réponse personnelle si cela n'a pas d'intérêt pour les autres adhérents et sur le site d'**apicantal** dans le cas où cela pourrait s'avérer être utile à d'autres apiculteurs. Aucune question ne doit être transmise par messagerie.



## IMPORTANT

### FONCTIONNEMENT DEPOT EN 2021

Sur le calendrier 2021 apparaissent les dates où le système « **point de retrait** » sera activé.

Toutes les ouvertures de l'année sont assujetties à un bon de commande préalable pour venir chercher du matériel. Il ne peut y avoir de passe-droit ou dérogation pour quelque raison que ce soit. Un tiers peut venir chercher votre marchandise, mais n'omettez pas de l'informer que le règlement s'effectue par chèque uniquement. Si la situation sanitaire devait évoluer favorablement pour un assouplissement du fonctionnement au dépôt l'information sera présente sur le site. Ceux qui ne peuvent y accéder recevront en retour de leur bon de commande les nouvelles dispositions.

Les jours d'accès au dépôt resteront figés, quelle que soit l'évolution sanitaire et consignes associées, tels que mentionnés sur le calendrier.

Il paraît souhaitable à l'avenir, compte tenu des contraintes de fonctionnement, que nos adhérents pensent à stocker un peu plus de marchandises chez eux pour éviter de générer de multiples commandes dans l'année. C'est peut-être un changement d'orientation à anticiper. La génération du « *flux tendu* » risque de prendre fin, sans occulter que la crise économique va bouleverser probablement bien des approvisionnements.

Tout ce qui est mis à disposition est sans date limite d'utilisation (*même si ABEIFONDANT en porte une, les abeilles n'en prennent pas connaissance*). Un rappel notre fournisseur de pots verres peut vous livrer chez vous au même tarif qu'au dépôt si votre commande atteint un volume minimum. Pensez-y. Regroupez-vous localement et stockez du pot verre, sans oublier de mentionner les besoins de capsules correspondantes.

Autant de fois que vous le pouvez, essayez de vous regrouper entre apiculteurs pour rédiger une commande commune. Imaginez le gain de temps pour nous et pour vous ! La facture nominative pour l'émetteur de la commande, laisse apparaître les coûts. Ensuite il doit être facile de vous arranger pour le partage. Si 3 adhérents doivent venir de l'autre bout du département alors que le véhicule de l'un deux permet de rapatrier toute la marchandise, chacun peut y trouver un bénéfice en temps et en argent.

Ce mode de fonctionnement vous génère contraintes et désagréments. Mais il faut comprendre que pour les bénévoles cela complique énormément leur tâche et accentue leur présence pour la préparation et l'enlèvement des marchandises. Ce mode de fonctionnement testé plusieurs fois en 2020 génèrera en 2021 un temps de travail de leur part, que l'on peut estimer **multiplié par trois**, en comparaison du principe antérieur. Donc nous établissons des règles. Communes à tous les adhérents, mais que chacun devra respecter.

10 jours de retrait sont mentionnés sur le calendrier. Nous fixons à 50 commandes maximum par jour de retrait. Cela pourrait générer **500 commandes annuelles**, alors soyez compréhensifs pour les règles ci-dessous.

- 1) Vous remplissez le bon de commande que vous transmettez à M. JOACHIN en respectant la date limite d'envoi. Les internautes téléchargeront le bon sur le site, les autres en auront un exemplaire joint au courrier de fin d'année. Pour ceux-ci lors de leur passage au dépôt ils en demanderont **1 autre exemplaire vierge** lors de leur retrait s'ils pensent en avoir besoin en cours d'année. Il n'y aura jamais d'autre envoi postal du document, pensez-y.
- 2) Une fois la commande transmise, **celle-ci reste figée**. Pensez bien à mentionner tout ce dont vous avez besoin, sinon il vous faudra attendre l'ouverture suivante. (*Voir conseils ci-dessus relatifs au stockage individuel*)
- 3) Vous rédigez une commande lisible et précise avec les quantités souhaitées. Si un doute subsiste pour vous, quant au modèle, au conditionnement, n'hésitez pas à porter des précisions sur papier libre annexé. Les pots verres sont blistés par 12, soit vous en tenez compte en mentionnant un multiple de 12, ou nous vous servirons au plus près du nombre porté. Le récepteur ne contactera pas l'émetteur si c'est incompréhensible, celui-ci devra attendre l'ouverture suivante pour la ligne illisible ou non conforme.
- 4) Vous mentionnez sur votre commande comment vous souhaitez être prévenu du créneau horaire de prise de marchandise : messagerie, SMS, message sur répondeur téléphone fixe.
- 5) Une fois attribué, **vous ne modifierez jamais** votre créneau horaire affecté.
- 6) En cas d'oubli de retrait de marchandise, celle-ci pourra être présentée à l'ouverture suivante avec une surfacturation liée au volume de la commande.
- 7) Au dépôt, vous n'accédez pas à l'intérieur sans y avoir été invité par un bénévole. Aucune modification de dernière minute n'est recevable. **C'est tout ou rien**.
- 8) Si une marchandise n'est pas disponible, elle devient prioritaire pour vous lors de la commande suivante si l'approvisionnement a eu lieu.

Comptant sur votre compréhension pour le respect des règles et du protocole défini.